

**Vague B (2012-2015)**  
**Unité de recherche : dossier unique**

**PROJET**

(Partie I : Projet scientifique)

## Résumé

Notre programme de recherche a pour objet central la notion polysémique et interdisciplinaire d'*autorité*. Par delà la dichotomie de l'« autorité » et de la « liberté », nous chercherons à repenser le champ des rapports entre le donné et l'inédit, les sources et la parole propre, que l'*autorité* articule à chaque fois d'une manière singulière. Dans la création et l'action, l'*autorité* noue d'une manière souvent conflictuelle la tension entre le dit et le dire (Lévinas), la tradition et le *devenir-auteur* (P. Audi), le constituant et le constitué (Sartre), la parole autoritaire et la parole intérieurement persuasive (Bakhtine), le sexe et le genre (Butler), l'emprunt, l'empreinte et l'emprise (Schneider), l'identitaire et l'identité, la répétition et la réélaboration, l'idéologie et l'utopie (Mannheim).

## Executive summary

Our research programme has, as its main objective, the polysemic and interdisciplinary concept of « authority ». Over and above the dichotomy between « authority » and « freedom », we will attempt to rethink the range of possible relationships between what is already given and what is new, between recognised sources and spontaneous contributions - aspects which authority always combines in a very particular manner. In both creation and action, authority brings together, often in a conflictual way, the saying and the said (Levinas) tradition and accession to authorship (P. Audi), the constituent and the constituted (Sartre), authoritarian discourse and internally persuasive discourse (Bakhtin), sex and gender (Butler), borrowing, trace and influence (Schneider), what identifies and identity, repetition and re-working, ideology and utopia (Mannheim).

## 1. Auto-analyse

La fusion de quatre équipes dans laquelle nous nous engageons ne résulte pas d'une décision hâtive et tardive : elle a été décidée après une mûre réflexion qui avait débuté, déjà, en 2008. Cette décision se fondait sur le constat unanime de convergences thématiques et méthodologiques multiples et croissantes. La fusion envisagée résulte donc d'une dynamique réelle, du constat commun d'un dépassement des clivages anciens.

Lors de la dernière évaluation MSTP/DGES, en 2008, nos équipes ont été notées B pour le CIREMIA et Histoire des représentations, C pour le GRAAT et RTmus. Nous avons compris que, si nous voulions être compétitifs aux côtés des grandes unités de recherche présentes dans notre université (CESR, CITERES), ainsi que face aux laboratoires SHS en France et à l'étranger, il nous fallait mieux coordonner nos efforts et entreprendre des actions communes encore plus visibles que par le passé. Cette visibilité améliorera notre attractivité et celle de notre établissement.

Quant au mode de fonctionnement de la future unité, le risque serait évidemment de reconduire de façon masquée la division ancienne, et les frontières disciplinaires dont nous reconnaissons tous qu'elles ne sont plus pertinentes. La division en 3 axes que nous envisageons (études sur le genre et les constructions identitaires, cultures de l'Europe et des nouveaux mondes, et étude des phénomènes discursifs) doit précisément permettre d'entériner et de conforter les collaborations transversales et pluridisciplinaires qui ont déjà largement battu en brèche l'insularité de nos équipes.

Le recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs publiants, présentant de nouveaux profils et développant des exigences nouvelles en matière de recherche et mieux en accord avec la politique de notre établissement (projets ANR, collaborations régionales dans le cadre du PRES - Tours, Orléans, Poitiers), collaborations internationales élargies et diversifiées, constituent sans nul doute un contexte favorable aux restructurations profondes auxquelles nous procédons.

Le risque est aussi de noyer nos spécificités en matière d'aires culturelles (risques d'autant plus grands qu'une valorisation de nos recherches en diverses langues étrangères est nécessaire).

Nous nous devons donc de préserver ces particularités culturelles et linguistiques. Nos acquis divers - partenariats nationaux et internationaux, publications en langue française et étrangères - doivent être évidemment préservés mais aussi redéfinis, ouverts et harmonisés pour mieux répondre aux synergies actuellement en germe.

## 2. Projet et objectifs scientifiques de l'unité

### Interactions culturelles et discursives

Pourquoi le rapprochement du CIREMIA, du GRAAT, d'Histoire des représentations et de l'équipe Recherches Transversales en Musicologie et la constitution d'une nouvelle unité de recherche, sous l'intitulé « Interactions culturelles et discursives » ?

Il importe de rappeler un passé commun déjà riche en collaborations interdisciplinaires : les trois équipes de l'UFR Lettres et Langues ont fait l'expérience (2000-2004) d'un DEA commun. Elles ont déjà eu des publications communes, des collaborations dans des colloques et programmes de recherches très divers, qu'ils relèvent de l'histoire culturelle, de l'histoire des mentalités, des études littéraires ou comparatistes.

Le présent projet devrait permettre, tant aux « civilisationnistes » qu'aux littéraires, et aux spécialistes des arts visuels et du spectacle ainsi qu'aux musicologues, d'opérer des analyses comparatistes qui, auparavant, ne pouvaient être que suggérées : à l'échelle de l'Europe et de ses différentes composantes linguistiques et culturelles tout d'abord, mais aussi à l'échelle des marges de l'Europe et des mondes nouveaux (qu'ils soient africains, américains ou asiatiques) que l'Europe a tenté de modeler avant qu'ils ne s'imposent dans leur singularité et n'influent en retour sur des centres européens qui ont longtemps voulu en conserver un contrôle hégémonique.

### Organigramme fonctionnel :

#### Gouvernance :

1 Responsable  
2 Responsables adjoints

Bureau : Composé de chercheurs représentants de chaque axe du projet

1 Trésorier

#### Ressources humaines :

Nombre total d'enseignants chercheurs : 70  
Dont : 23 HDR (2 PREX, 6 PR1)  
47 MCF (7 MCFHC)

Autres enseignants et enseignants-chercheurs :

3 PREM  
3 PRAG  
2 AUTRE

Autres chercheurs (associés venant d'autres universités françaises et étrangères) : 26 dont 20 HDR

Personnel IATOS : 2,55

Doctorants : 66

Programme scientifique :

### PARADIGMES DE L'AUTORITÉ

Retours (linguistiques, narratifs, psychologiques, historiques, politiques et esthétiques) sur la constitution du sujet et de l'identité

Le CIREMIA (Centre interuniversitaire de recherche sur l'éducation et la culture dans le monde ibérique et ibéro-américain, créé en 1983) a toujours choisi de travailler sur une seule problématique transversale, permettant de regrouper la production de tous les membres du département d'études hispaniques et portugaises : transmission des savoirs, texte et image, stéréotypes culturels et constructions identitaires, théories et pratiques de la censure. Depuis 2005, le Séminaire « Lectures du genre » a élargi la perspective, grâce à l'appui de la MSH de Tours et en collaboration avec l'IRIEC (Toulouse-Montpellier), la MSHS de l'Université de Toulouse et l'équipe AMERIBER de l'Université de Bordeaux 3.

Depuis sa création en 1984, le Groupe de recherches anglo-américaines de Tours (GRAAT) étudie la culture de l'aire anglophone. Les trois axes de travail de l'équipe - Identité et transnationalité, Cultures/Contre-cultures, Composition/Production/Performance - structurent trois interrogations des problématiques de l'autorité dans le monde anglophone à l'époque moderne et contemporaine : l'autorité de l'Etat, l'interaction entre celui-ci et les divers remises en question qui se constituent (au niveau supra- ou infra-national, ainsi qu'à travers diverses cultures minoritaires), ou encore les conceptions de l'autorité qui sous-tendent la production littéraire des pays anglophones.

La question des figures de l'auteur, de l'imaginaire et du statut de l'écrivain a été au centre des recherches de l'équipe Histoire des représentations, qu'il s'agisse des recherches sur les Lumières européennes, sur les rituels commémoratifs ou des travaux des comparatistes. Le problème des modèles, de leur reproduction ou de leur critique, la question des réécritures et des traductions présuppose une analyse des dynamiques et des mécanismes d'autorité.

De même, la notion d'autorité structure en profondeur la réflexion dans le domaine des arts du spectacle. Cela vaut évidemment pour le théâtre, dont le pôle scénique a longtemps été dénié au nom de la supériorité du texte, et qui n'a de cesse de lutter contre les modèles de représentation dominants. Le débat historique entre auteur et metteur en scène en dit long sur la prééminence d'emblée accordée à l'auteur par les théoriciens, avant que l'autorité auctoriale ne soit battue en brèche par les nouveaux « écrivains de plateau ». Mais cela vaut tout autant pour des genres spectaculaires en apparence non verbaux, tels que la danse, dont les schémas continuent pourtant à obéir à un texte sous-jacent, de plus en plus ouvertement revendiqué.

Les musicologues de l'équipe Recherches Transversales en Musicologie (issue en 2010 de l'équipe Lieux et enjeux des modernités musicales) ont redéfini leur programme autour des notions de circulation et d'influence, d'une part, et des liens unissant les différents gestes musicaux (compositionnel, instrumental, improvisé) d'autre part. Si le concept d'influence renvoie directement à des mécanismes d'autorité - exercée ou subie -, la question de l'auteur, de l'œuvre voire de la « mise en œuvre » n'en est pas moins directement posée par les notions de composition, d'interprétation et d'improvisation.

De même, parler de « transmission des savoirs », d'« image figée de l'autre » et de « censure », dans l'aire culturelle hispanique, équivaut à se référer, implicitement, à l'« autorité ». D'où l'intérêt, pour le présent contrat quadriennal de nos quatre équipes, réunies sous le dénominateur commun d'« Interactions culturelles et discursives », de nous focaliser de manière plus ouverte, sur les phénomènes liés à ce mode particulier de l'interaction par lequel l'on exerce son « pouvoir d'agir sur autrui » (définition première de l'autorité, selon le *TLF*), et qu'on reconnaît spontanément à l'autre un pouvoir sur soi.

De l'invitation polie « entrez, asseyez-vous » au « va te coucher » ou au « tais-toi », le langage nous offre une gamme infinie de moyens grâce auxquels nous pouvons infléchir le comportement et les idées des autres. C'est ce que Jakobson nommait la « fonction conative » du langage, dont les messages performatifs constituent sans doute la forme la plus achevée. Au niveau politique et social, comme au niveau de l'intersubjectivité, l'autorité peut cependant déborder sur la domination et l'abus de pouvoir : nous entrons alors dans le régime de l'autoritarisme. Dans ces différents domaines, où s'articulent de manière spécifique les rapports entre les adultes et les enfants, les maîtres et les élèves, les hommes et les femmes, les élites culturelles et les « masses populaires », les frontières entre l'autorité et l'autoritarisme sont fluctuantes et sujettes à contestation selon les contextes et les époques. Leur étude permet souvent de dresser le bilan de l'état d'une société à un moment donné de son histoire.

Notre programme de recherche a donc pour objet central la notion polysémique et interdisciplinaire d'autorité. Par delà la dichotomie de l'« autorité » et de la « liberté », nous chercherons à repenser le champ des rapports entre le donné et l'inédit, les sources et la parole propre, que l'autorité articule à chaque fois d'une manière singulière. Dans la création et l'action, l'autorité noue d'une manière souvent conflictuelle la tension entre le dit et le dire (Lévinas), la tradition et le *devenir-auteur* (P. Audi), le constituant et le constitué (Sartre), la parole autoritaire et la parole intérieurement persuasive (Bakhtine), le sexe et le genre (Butler), l'emprunt, l'empreinte et l'emprise (Schneider), l'identitaire et l'identité, la répétition et la réélaboration, l'idéologie et l'utopie (Mannheim).

En matière de langue, « faire autorité » équivaut à « avoir le droit de définir ce qui est à dire et ce qui ne l'est pas » (*Dictionnaire de linguistique*, Larousse). D'où le rôle que sont appelés à jouer les grammairiens et,

traditionnellement, les Académiciens et ceux que l'on reconnaît communément comme de « grands auteurs », personnel d'une institution littéraire qui a souvent tendance à figer celle-ci. Cette conception *autoritaire* de l'*autorité* révèle d'emblée l'équivoque que charrie la notion d'autorité, notamment et surtout au sens commun du terme. En effet, la langue française ne distingue pas clairement l'autorité au sens d'*authorship* que nous pourrions traduire par *auctorité* ou *autoritativité* (Paul Audi) ou *parole intérieurement persuasive* (Mikhaïl Bakhtine) de l'autorité au sens de pouvoir. Alors que la première implique reconnaissance, « adhésion cordiale », et repose sur la conviction et la persuasion, la seconde s'impose généralement par la force, l'obligation, la coercition. Par-delà ces différences et oppositions marquées, ces phénomènes ont toutefois en partage le fait que « l'Autorité implique une relation (entre agent et patient) : c'est donc un phénomène essentiellement social (et non individuel) ; il faut être pour le moins deux pour qu'il y ait Autorité » (Kojève, *La notion d'autorité*). Une définition qui renvoie, plutôt, à une conception politico-juridique de l'autorité. Le Cercle Bakhtine, Medvedev, Volochinov, quant à lui, a traduit ce conflit en termes d'interrelations dialogiques entre deux catégories de parole qui se trouvent inscrites aux origines de l'histoire de la conscience idéologique individuelle et, donc, de l'émergence du sujet. Les théoriciens russes, en effet, ont inclus l'*auteur* - l'écrivain - aux côtés des figures traditionnelles de l'autorité de la philosophie politique : le Père, le Chef, le Juge, le Maître (Kojève). Dès lors, la figure de l'auteur vient en quelque sorte prendre le relais de ces figures, dans une histoire de « l'interrelation du discours rapporté et du contexte narratif » qui court du *dogmatisme autoritaire* à l'*individualisme relativiste* de l'époque contemporaine. Toutefois, et précisément parce que pour qu'il y ait autorité, il faut au moins être deux, la reconnaissance de la *figure de l'auteur* (Maurice Couturier) passe également par la reconnaissance du rôle attribué au lecteur, voire à l'auditeur-spectateur, sans pouvoir faire l'économie des interlocuteurs.

Dans le domaine de la littérature, l'interrogation sur le statut et la figure de l'auteur – maillon de la chaîne discursive – aura, d'une part, une dimension diachronique et européenne : de l'homme de lettres traditionnel des Anciens Régimes européens - généralement désigné comme poète dramatique - à la figure de l'écrivain philosophe du XVIIIe siècle, de l'émergence des autorités nouvelles des Lumières aux figures prophétiques de l'écrivain du XIXe siècle. L'étude de ces précédents, permettra, d'autre part, de faire retour sur les implicites des débats sur l'intentionnalité (G.E.M. Anscombe) et sur « la mort de l'auteur » (Barthes, Foucault) ; d'autre part, elle pourrait nous aider à comprendre les enjeux de l'émergence d'une figure diffractée et difforme d'un auteur-personnage ou auteur-narrateur dans certaines variantes actuelles du roman historique métafictionnel ou de l'« autofiction » (Gasparini, Alberca), figure qui se trouve bien souvent mêlée aux débats sur la vérité ou la mémoire historique.

Enfin, dans le champ des pratiques culturelles, sociales et politiques, la question des rapports entre l'autorité et l'identité se pose de nos jours d'une manière nouvelle : depuis les *Cultural Studies*, les études sur le genre et les études postcoloniales, jusqu'au « multiculturalisme » politique et à l'ensemble de questions que l'on regroupe habituellement sous le titre de *l'Identity Politics*, la critique de certaines formes spécifiques de l'autorité sociale, culturelle et politique renvoie le plus souvent à la critique de conceptions particulières de l'« identité ». À partir de cette double critique, il apparaît que la dérive de l'autorité vers l'autoritaire peut être corrélative de la dérive de l'identité vers l'identitaire : la personnalité autoritaire serait rattachée à une conception figée de l'identité personnelle, tout comme l'autoritarisme politique, social et culturel serait solidaire de formes « essentialistes » de l'identité commune ou collective. Quel modèle de rapport peut-on établir entre les conceptions et les pratiques de l'autorité, d'une part, et les conceptions et les pratiques de l'identité, d'une autre ? Quelles médiations sociales, culturelles et idéologiques interviennent dans les processus de construction, déconstruction et reconstruction des identités ? Quelles sont les formes d'autorité engagées dans ces processus, et comment ces formes d'autorité peuvent-elles se transformer au cours de ces mêmes processus ? Si l'« autorité », ou plutôt sa « crise » sature les discours actuels (journalistiques et politiques notamment), qui évoquent les éventuelles raisons de sa « disparition » et la nécessité de sa « restauration », la notion d'autorité elle-même a jusqu'ici intéressé assez peu les historiens, bien qu'il s'agisse pleinement d'un objet d'histoire sociale et culturelle, comme l'a récemment montré P. Karila-Cohen (2008). Les historiens du social, en effet, ne cessent de se confronter, au moins indirectement, avec le phénomène de l'autorité (histoire du travail et des institutions, histoire de femmes comme de l'éducation) : une étude historique de l'autorité pourrait consister en l'analyse d'un rôle social, l'examen de la fabrication d'un comportement qui progressivement s'impose comme « allant de soi » tant pour celui qui exerce le pouvoir que pour ceux sur lesquels le pouvoir s'exerce.

En faisant jouer les ressources de l'interdisciplinarité - histoire littéraire et musicale, histoire des idées, histoire des représentations, histoire politique, histoire sociale et culturelle, théorie littéraire, théorie critique, théories de la société, anthropologie, ethnomusicologie, philosophie - le projet de recherche se propose, dans ce domaine, de mettre en lumière les rapports entre les logiques de l'autorité et celles de l'identité, tant au niveau de la vie subjective et des différents champs de la création qu'au niveau de la vie sociale, en vue de contribuer à l'élaboration d'une compréhension renouvelée du rapport entre autonomie et appartenance.

#### Activités programmées

Les rencontres des membres de la nouvelle équipe seront programmées de manière à, dans un premier temps, consolider les bases théoriques communes à travers des lectures et des présentations pour lesquelles on pourra (mais non exclusivement) faire appel à des chercheur(e)s invité(e)s extérieur(e)s à l'université. Ces rencontres permettront également de faire le point sur les recherches en cours dans d'autres équipes et d'autres universités, elles permettront de rendre compte de publications récentes susceptibles d'enrichir les travaux en cours. On tiendra régulièrement des journées « doctoriales », visant à mettre en valeur le travail des doctorant(e)s et à en débattre collectivement. Ces journées constitueront, de plus, une préparation aux journées de l'École doctorale. Les étudiants de Master 2, par ailleurs, y seront associés, ainsi que, dans la mesure du possible, les doctorants.

Des colloques et séminaires interdisciplinaires sont également prévus : « Penser les autorités », « La notion d'autorité en Droit », « Figures européennes de l'auteur », entre autres.

## Bibliographie

- ADORNO, Theodor, *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia, 2007.
- ANGENOT, Marc, « Intertextualité, interdiscursivité, discours social », *Texte*, n° 2, 1983, p. 101-111.
- ARENDDT, Hannah, « Qu'est-ce que l'autorité ? », *La culture de la pensée*, Paris, Gallimard, Folio, 1989, p. 121-185.
- ANSCOMBE, G.E.M., *L'intention*, Paris, Gallimard, La bibliothèque des idées, 2002.
- AUDI, Paul, *L'autorité de la pensée*, Paris, Puf, 1997.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Tel, 1994.
- BECKER, Peter et KROSIGK, Rüdiger van (Eds.), *Figures of Authority. Contributions towards a Cultural History of Governance from the Seventeenth to the Twentieth Century*, Bern, Peter Lang, 2008.
- BENICHO, Paul, *Le sacre de l'écrivain (1750-1830). Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïc dans la France moderne*, in *Romantisme français I*, Paris, Gallimard (Quarto), 2004 [1973<sup>1</sup>], p. 19-441.
- BOURRICAUD, François, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1951.
- BUCH, E., « Le chef d'orchestre : pratiques de l'autorité et métaphores politiques », *Annales. Histoire et Sciences Sociales*, n° 4, 2002, p. 1001-1030.
- BUTLER, Judith, *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York and London, Routledge, 1990.  
 – *Bodies that matter. On the discursive Limits of « Sex »*, New York and London, Routledge, 1993.  
 – *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006.
- CASTELLUCCI, Claudia et Romeo, *Les Pèlerins de la matière : théorie et praxis du théâtre*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2001
- CHAUVAUD, Frédéric (Ed.), *L'autorité. Cahiers du Gerhico*, Poitiers, n° 7, 2004.
- COUTURIER, Maurice, *La figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995.
- DELSOL, C., *L'autorité*, Paris, P.U.F., 1994.
- DERRIDA, Jacques, *Force de loi. « Le fondement mystique de l'Autorité »*, Paris, Galilée, 2005.
- GARAPON, A. et PEDRIOLLE, S. (Eds.), *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable*, Paris, Hachette, 2000.
- GOLDMANN, Lucien, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964.
- HARNONCOURT, Nikolaus, *Le discours musical*, Paris, Gallimard, 1982
- HAYEZ, Cécile & LISSE, Michel, *Apparitions de l'auteur. Études interdisciplinaires du concept d'auteur*, Berne, Peter Lang, 2005.
- KARILA-COHEN, Pierre, *Faire autorité dans la France du XIXe siècle*, Numéro monographique de la revue *Le Mouvement Social*, n° 224, juillet-septembre 2008.
- KOJEVE, Alexandre, *La notion d'autorité*, Paris, Gallimard-NRF, 1942.
- LECLERC, G., *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, P.U.F., 1966.
- LEVINAS, Emmanuel, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye / Boston / Londres, Martinus Nijhoff Publishers, 1980.
- LOBROT, Michel, *Pour ou contre l'autorité*, Paris, Gauthier-Villars, 1973.
- MACHELON, J-P., « L'autorité », in Duclert, V. Prochasson, C. et al. (Eds.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2003, p. 100-105.
- MARMURSZTEYN, Elsa, *L'autorité des maîtres. Scholastique, normes et société au XIIIe siècle*, Paris, 2007.
- MENDEL, G., *Une histoire de l'autorité, permanence et variations*, Paris, La Découverte, 2002.
- REVAULT D'ALLONES, Myriam, *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, 2006
- SARTRE, Jean-Paul, *L'Idiot de la famille*, 2 t, Paris, Gallimard, NRF, 1970-1971.
- SCHNEIDER, Michel, *Voleur de mots. Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*, Paris, Gallimard (Connaissance de l'inconscient), 1985.
- STEINER, George, *Maîtres et disciples*, Paris, Gallimard, 2003
- TACKELS, Bruno, *Ecrivains de plateau*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2005-2009
- UHL, Magali, *Subjectivité et sciences humaines. Essai de métasociologie*, Paris, Beauchesne, 2005
- VOLOCHINOV, V. / BAKHTINE, Mikhaïl, *Marxisme et philosophie du langage*, Paris, Seuil, 1977.
- ZEMP, Hugo, *Ecoute le bambou qui pleure*, Paris, Gallimard, 1995.

## Axes de recherche :

### Axe 1 : Études sur le genre et les constructions identitaires (sociales, littéraires)

Les études sur le genre (*Gender Studies*) se développent lentement en France depuis le début des années 1990, notamment au sein des départements de sociologie, d'Études anglophones et, plus récemment, en études hispaniques et hispano-américaines - plusieurs années après leur développement dans les pays anglophones. En France, la lenteur des traductions des travaux anglo-saxons jointe à une certaine réticence de la part des institutions, universitaires, en effet, ont conditionné pendant un temps l'avancement et la diffusion des recherches sur les questions de genre. Or, si dans les sciences sociales le retard semble rattrapé, grâce à l'existence de plusieurs centres d'études et de projets de formation pluridisciplinaires, dans le domaine des lettres le terrain commence, depuis peu, à être défriché. Dans ce sens, la création, en 2005, d'un séminaire intersites, entre les équipes de recherche CIREMIA et GRAL (actuellement IRIEC, Toulouse-Montpellier), des Universités de Tours et de Toulouse, s'est proposé de combler partiellement le vide académique et de répondre à la demande de plus en plus pressante des jeunes chercheuses et chercheurs qui s'intéressent à la problématique des identités socio-sexuelles, telles que la production culturelle hispanique les met en discours, les diffuse ou les questionne, dans les textes, les images, la musique...

Historiquement, les études sur le genre prennent racine dans les Études féministes américaines des années 1960-1980 et sont souvent liées aux Études culturelles (*Cultural Studies*). Elles sont toujours pluridisciplinaires. Dans les Études anglophones, hispaniques et germanophones en général et chez les chercheurs du GRAAT, du CIREMIA et d'Histoire des représentations, en particulier, elles consistent à observer dans les diverses cultures en question (civilisation, littérature, cinéma...) la (re)présentation et la gestion des « rapports sociaux de sexe », les positions fortement hiérarchisées du sujet (féminin / masculin) dans l'ordre social (cf. Michel Foucault), les rapports entre l'individuel « genré » et l'universel, etc. Souvent constructionnistes (ou constructivistes), elles décrivent les pratiques omniprésentes de « naturalisation » (confusions entre l'inné et l'acquis produites par les raisonnements sexistes plus ou moins conscients). Prenant garde à ne pas prendre les métarécits de l'« hétérosexualité obligatoire » (cf. Adrienne Rich) et la « pensée straight » (cf. Monique Wittig) pour des données génétiques, elles s'attachent à examiner les contraintes de la performativité et de la « performance » du genre (cf. Judith Butler), englobant dans leur recherche les pratiques plurielles de la sexualité, ce qui les amène fréquemment à la Théorie *Queer* (cf. Judith Butler, Teresa de Lauretis, Eve Kosofsky Sedgwick), parfois perçue comme synonyme d'Études sur le genre, qui s'appuie largement sur les travaux de la French Theory (cf. François Cusset). En musicologie, un champ de recherche se découvre, qui concerne le double statut de pianistes notoires de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècles, période où des interprètes masculins se portent aussi vers la composition tandis que des femmes développent une activité parallèle, innovante et de haut niveau, de pédagogues du piano.

Par ailleurs, et par leur caractère éminemment pluridisciplinaire, les études sur le genre sont en rapport avec toutes les recherches touchant les constructions identitaires et les autoritarismes. En effet, selon la lecture que Judith Butler fait des actes de langage et des énoncés performatifs, notamment, lorsque la sage-femme ou le médecin déclarent « c'est une fille » / « c'est un garçon », ils sont en train de marquer, de manière autoritaire, le sujet du sceau d'une identité *genrée* qu'il se devra, tout au long de son existence, de performer (au sens théâtral du terme : « jouer », « représenter » (*Gender Trouble*, 1990).

D'autre part, les études sur le genre se donnent pour but, entre autres, de dépasser les binarismes de type « nature/culture », « public/privé ». Un certain nombre de chercheuses et de chercheurs de notre équipe, s'intéressent en effet aux frontières entre les espaces public et privé, que ce soit à travers les formes et les espaces de la sociabilité (transmission de savoirs et rôle des médiateurs intellectuels : éducateurs, journalistes, traducteurs...), éducation formelle et informelle (l'école, les manuels scolaires, les « bonnes manières »), ou encore à travers les modalités de l'écrit : mémoires, genre épistolaire, écriture de l'intime (biographie, autobiographie, auto-fiction, journal intime, blog). Les « histoires de vie » (life-stories) recueillies par les anthropologues anglo-saxons contemporains nourrissent et questionnent également l'ethnomusicologie jusque dans ses méthodes et son éthique (cf. Hugo Zemp).

L'articulation entre histoire de soi et histoire du monde, domaine privé et domaine public est également au cœur de la problématique des Mémoires et des écrits épistolaires. Qu'ils soient d'épée, de cour, d'État et jusque dans leurs prolongements historiques, les Mémoires, en effet, sont fondés sur le récit de faits de guerre ou d'événements historiques, sur les rapports entretenus avec l'autorité politique ou religieuse, sur le discours sur l'histoire, sur une sociabilité courtisane ou non. Ce premier discours historique et public est sous-tendu par le discours de l'individu qui se définit par ses présupposés généalogiques et familiaux en premier lieu, puis culturels et personnels. Au-delà d'un clivage bien connu entre Mémoires et autobiographie, il faut repenser un modèle qui ne se conçoit pas comme genre mais se constitue en tant que tel et qui joue de ses formes. En France, les chroniques parues sous la Régence comme celles qui traitent de la période révolutionnaire, au-delà des Mémoires justificatifs et judiciaires, souvent peu étudiés, sont sans doute déterminants pour cette étude dans la mesure où s'élabore à cette époque la notion d'individu, si propre à fonder une autorité nouvelle et pourtant déstabilisante. Des critères esthétiques, politiques, historiques, éditoriaux même, président à une continuelle refonte des rapports entre l'individu et le collectif. L'analyse de cette tension nécessite des études aussi bien thématiques, génériques qu'historiques.

Réelle ou fictive, intime ou destinée à un large public, la lettre à son tour, est depuis plus de dix ans l'objet d'inépuisables recherches pour les Latinistes, entre autres, qui y étudient différents niveaux de représentation :

témoignage vivant d'une société, expression personnelle des idées, projection de soi et du destinataire, figuration du caractère et du sentiment. La réflexion des chercheurs de l'Université de Tours part des auteurs anciens (surtout Cicéron, Ovide et Jérôme) pour s'étendre aux littératures européennes du Moyen Âge jusqu'au XXe siècle.

Les constructions identitaires, enfin, ont trait aux (ré)articulations de la « diversité » et d'« unité » : de nos jours, en effet, et en raison de diverses circonstances historiques - parmi lesquelles on peut mentionner la décolonisation, l'apparition d'une nouvelle critique sociale et théorique à partir de la fin des années 1960 et la mondialisation contemporaine -, sont en train de s'opérer dans le monde des transformations culturelles qui tendent vers une nouvelle pensée et une nouvelle pratique sociale de la diversité/unité. L'aspect nouveau de ces pensées et ces pratiques peut être caractérisé, de manière schématique, par les trois éléments suivants :

- Une conscience du fait que les différentes manières de comprendre, d'évaluer ou de dévaluer la diversité engagent toujours une certaine conception de l'unité sociale et politique ou de l'être-ensemble. De cette conscience découle l'exigence méthodologique de dépasser une approche purement analytique et séparée des problématiques de la « diversité » et de l'« unité » : la « diversité » ne peut être pensée concrètement que dans sa relation constitutive avec l'unité.

- Une certaine reconnaissance de la valeur de la diversité : apparition d'une éthicité voire d'une normativité de la diversité ou de la « différence » (« Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ». *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, UNESCO, 31e session de la Conférence générale, Paris, 2 novembre 2001, article 1), et, corrélativement, d'une critique des modèles qui conçoivent l'unité comme uniformisation, assimilation ou absorption de la diversité, considérée comme déviation, excès, dissidence, dépassement de la norme « universelle ».

- Des efforts théoriques et pratiques de reconstruction de la diversité/unité, s'exprimant parfois par la recherche d'une autre conceptualité - comme le concept de « multitude » en politique, issu d'une relecture de Spinoza.

Le projet de recherche se propose de repérer et de définir ces nouvelles conceptions de la diversité/unité, tant au niveau des idées et représentations qu'à celui des pratiques sociales, dans les conditions de la modernité contemporaine - l'étude pouvant comprendre des recherches portant sur les conditions historiques qui, dans la modernité classique et le XIXe siècle, sous-tendent l'émergence et l'intelligibilité de ces transformations contemporaines de la diversité/unité : développement et crise de l'évolutionnisme, du positivisme et du darwinisme social, défense romantique de la diversité humaine (Herder), etc.

*Activités programmées au sein de cet axe :*

Journées d'étude intersites « Les identités autorisées » ; colloque international « Multiculturalismes ».

## **Axe 2 : Cultures de l'Europe et des Nouveaux Mondes**

Le deuxième axe de travail proposé dans le cadre du projet de la nouvelle équipe concerne des programmes relevant de l'histoire et de l'étude des civilisations. Cette étude ne peut se limiter à une simple juxtaposition de points de vue. La collaboration d'enseignants-chercheurs des différentes disciplines représentées est une condition nécessaire, mais non pas suffisante, de l'analyse opératoire et commune de cette thématique : que l'analyse porte sur l'ensemble des cultures ou sur une culture en particulier.

Les enseignants-chercheurs travaillant dans cet axe souhaitent explorer principalement l'histoire politique et culturelle, et l'histoire des idées : notamment à travers les théories de la nation, de l'Etat, de l'empire et de la citoyenneté, ainsi que celle des études postcoloniales. Les principaux champs d'investigation de l'axe sont : les concepts mêmes d'« Etat », d'« Etat-nation » et d'« Empire » ; les diasporas, les migrations, contacts, transferts et échanges entre populations européennes et celles des nouveaux mondes; la (dé-)construction d'identités nationales et culturelles ; (l'histoire de) la pensée et des institutions politiques européennes et leurs extensions dans les « nouveaux mondes » des Amériques et de l'Afrique. L'ethnomusicologie, eu égard à la place du fait musical dans le colonialisme (notamment en Afrique Noire) et à son rôle capital à l'époque des Indépendances, enrichira la dimension transversale de cet axe de recherche. La musicologie du jazz éclaire de façon privilégiée, pour sa part, tant le domaine des transferts et des échanges entre l'Europe et les nouveaux mondes que la problématique de l'identité culturelle.

Depuis les trois dernières décennies, environ, le développement de nouvelles formes de pluridisciplinarité participe au renouvellement des études sur les cultures et les civilisations. Dans la perspective de certaines de ces recherches transversales (études culturelles, études postcoloniales, études sur les groupes subalternes), la genèse des notions de culture et de civilisation se rattache à des formes historiques particulières de l'hégémonie (Empires, Etat-nation, métropole coloniale, « impérialismes » libéraux et républicains, « mondialisation » asymétrique).

Le concept d'« empire », ainsi que l'influence des empires et de l'impérialisme, sont des questions au centre de la réflexion en sciences humaines. L'expansion impériale a, pendant plusieurs siècles, structuré les appareils d'état et le rapport au monde des territoires colonisés et des nations-métropoles : l'histoire politique, l'évolution constitutionnelle et la construction même du savoir européen, sont intimement liées à ce processus. Depuis 1945, la décolonisation, puis la mondialisation, ont radicalement révisé les modèles imposés par l'hégémonie européenne :

d'abord à travers de nouveaux rapports économiques, puis par des replis identitaires dans les anciennes puissances impériales de l'Europe, et enfin par la radicale remise en cause des modèles européens de la connaissance. Au cœur de ces grandes mutations se situe en permanence, le concept d'« empire », et la permanence de la problématique opposant le pouvoir et le savoir. En proposant une interrogation qui se veut à la fois historique et conceptuelle, des spécialistes de l'Allemagne, du monde anglophone, du monde ibérique et de l'Italie, souhaitent mettre en regard et faire dialoguer des approches critiques et méthodologiques différentes, mais complémentaires. L'objectif est de pratiquer une lecture plurielle des principales caractéristiques de l'objet « empire » et d'en démontrer la pertinence pour comprendre la construction, la dissémination et la révision des formes spécifiques assumées par l'autorité.

S'il est important de pouvoir cerner avec plus de précision le périmètre de l'« empire », ceci peut difficilement se faire sans référence au concept de « modernité » auquel l'entreprise impériale est si intimement liée. Or, le cas des cultures méditerranéennes, notamment, paraît utile en ce qu'il nous apprend sur la définition de la « modernité ». Ces cultures seraient « archaïques », la tradition s'y imposant envers et contre une technocratie étatique : les sociétés méditerranéennes paraissent figées dans une posture de résistance à la modernité en marche. Mais la « modernité », depuis la Révolution française, n'est-elle pas justement le propre de la nation, celle-ci se réservant le droit, pour faire avancer la modernité, de s'opposer au pouvoir des classes dirigeantes ? L'« archaïsme » de la société méditerranéenne ne découle-t-il pas de sa tendance spontanée à se constituer en contre-pouvoir, sans en passer nécessairement par les conduites insurrectionnelles et révolutionnaires, et à proposer donc un autre modèle, une autre manière de rendre effectif le face à face moderne entre société et Etat ?

La réflexion commune sur cette modernité d'un autre type pourrait prendre appui dans un premier temps sur quatre caractéristiques transversales des cultures méditerranéennes : la pluralité et la vitalité linguistiques ; la littérature régionale (sans être forcément « régionaliste ») ou transnationale, notamment ces points d'ancrage ou carrefours culturels féconds que représentent certaines cités ou certaines îles ; les institutions et, en particulier, le métissage des modèles juridiques ; la manière dont les sociétés méditerranéennes accueillent et intègrent, voire s'approprient les éléments culturels exogènes. Ces quatre pistes, comme on le voit, dépassent très largement une perspective purement littéraire et appellent tout naturellement une approche résolument multidisciplinaire.

L'objectif principal de cet axe est donc de mieux définir quelles sont les spécificités et quelles sont les constantes de la « culture » et de la « civilisation » dans les différentes aires culturelles concernées, notamment à travers le cycle, voire la dialectique qui se développe entre culture et civilisation, d'un côté, et hégémonie de l'autre. Comment la construction de diverses formes d'hégémonie interagit avec la culture et la civilisation ? Comment celles-ci sont-elles, à leur tour, affectées par les hégémonies ainsi construites ? C'est-à-dire quelles sont, exactement, les diverses formes d'autorité – culturelle, sociale, politique – qui participent dans le processus de construction d'une hégémonie, et comment ces formes d'autorité se transforment-elles au cours du processus, une fois celui-ci déclenché ? Il s'agit, *in fine*, de situer les points de contact, ainsi que la nature et l'étendue des interactions entre culture, civilisation et idéologie.

C'est de cette manière que les enseignants-chercheurs engagés dans cet axe entendent, au-delà des acceptions les plus courantes de l'« autorité », renouer avec la longue histoire de cette notion cruciale et complexe, et en éclairer les versants – multiples, mais reliés entre eux – en faisant converger les approches de l'histoire des idées, de la philosophie politique et des sciences sociales. Il convient, en effet, de se pencher dans le détail sur une notion qui est partout présente de nos jours – principalement sous la forme d'un indicateur de performance des éthiques ou des systèmes de gouvernance : l'autorité étant invoquée soit à des fins réactionnaires sur le mode doloriste, de la lamentation, du déclin ; soit pour chanter quelque aspect de la *permissive society*. La « crise » de l'autorité n'est guère nouvelle, la remise en cause de l'autorité ne l'est pas davantage. Mais au-delà des références pléthoriques à l'autorité, voire des instrumentalisations qui en sont faites, quel est le rôle social jouée par elle ? Comment tel ou tel comportement s'impose-t-il aux dépens des autres ? Quels sont – pour le philosophe, l'historien des idées ou de la culture – les modèles possibles à divers moments ? Comment se construisent-ils ? Comment s'imposent-ils aux yeux des puissants comme à ceux qui se soumettent ?

*Activités programmées au sein de cet axe :*

Journée d'étude « Autorité et éducation » ; colloque international « Les empires ».

Axe 3 : Études des phénomènes discursifs

Le troisième axe de travail proposé dans le cadre de la nouvelle équipe réunit les programmes consacrés à l'étude du discursif. Nous entendons par « discours » « tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit dans un état de société donné (tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle aujourd'hui dans les médias électroniques). Tout ce qui se narre et s'argumente, si l'on pose par hypothèse que la narration et l'argumentation sont les deux modes fondamentaux de la mise en discours » (Angenot, 1983 : 105). Seront également interrogés tant les notions de discours musical que la multiplicité des discours produits sur la musique (l'analyse, la critique par exemple). Enfin, la fonction du discours, ses modalités, sa place, sa mise en scène, et sa relation, harmonieuse ou disphorique, avec les autres constituants du spectacle vivant (théâtre, opéra, arts chorégraphiques) seront autant de questions adressées au champ spectaculaire qui fait aujourd'hui la part de plus en plus belle, et contestée, à l'image, contre le texte.

Dans le cadre plus précis de cet axe, nous nous intéressons tout d'abord à des textes dont la valeur sociale est reconnue et qui renvoient à des disciplines ou à des usages spécifiques - qu'ils soient littéraires et/ou philosophiques, politiques, historiques ou esthétiques. Mais nous prenons également en compte la cohorte des discours critiques qui les accompagnent et témoignent souvent de leur réception. Dans ce troisième axe, comme dans les deux axes précédents, la question de l'autorité sera centrale : l'autorité des textes, fondée sur une éminence reconnue garante de leur efficacité ou de leur crédibilité et qui renvoie à la figure de l'auteur traditionnellement conçue comme cause première, inventeur génial mais aussi responsable.

Les études comparatistes sur le roman moderne et la prose narrative contemporaine, les recherches sur les arts de la représentation, sur l'intertextualité et la traduction participent d'une même dynamique. Les chercheurs comparatistes de l'équipe « Histoire des représentations », « Réception et création », en collaboration avec les spécialistes des littératures européennes de l'UFR Lettres et langues, ont déjà montré comment, à travers de complexes médiations et transferts, émergent des modèles littéraires originaux dont l'impact - l'autorité - s'avère de plus en plus d'ampleur européenne, voire mondiale. La perspective de la réception créatrice et de l'originalité implique de plus une réflexion sur le travail de réécriture - voire de traduction - qui permet les croisements génériques les plus surprenants, les redéfinitions des modèles reconnus et parfois, à terme, l'émergence de modèles nouveaux.

Mais les recherches sur la musique et les arts de la représentation posent elles aussi la question de l'autorité du texte. Qu'elles se proposent d'étudier la dramaturgie, la mise en scène et sa réception (attestée notamment par la critique), ou qu'elles analysent les rapports texte/musique, les recherches sur les arts de la représentation déploient un questionnement autour de l'autorité du texte : peut-on parler, comme la tradition nous y invite, d'une centralité ou même d'une autorité d'un texte que la représentation ne ferait que transposer, voire illustrer ? Ou au contraire le texte n'est-il qu'un prétexte permettant un travail de mise en scène largement autonome ? Quelles sont alors les marges d'autonomie pour le metteur en scène ? D'autre part, le texte n'est-il pas encore ce qui départage autoritairement arts officiels (reconnus et subventionnés) et genres mineurs ? Formes populaires et formes savantes ? Dès que l'on pénètre le domaine des « arts mineurs », la question de l'auteur devient problématique. Elle l'est de plus en plus, chaque fois qu'un metteur en scène ou qu'un chorégraphe s'empare d'une œuvre éminemment littéraire ou philosophique, qui n'était nullement destinée à la scène. Le rapport fondamental du corps au texte et du texte à la scène traverse toute l'histoire du théâtre, mais aussi des arts lyriques et chorégraphiques : c'est lui qui vient mettre à l'épreuve la lettre, et faire vaciller le texte sur ses bases, contre l'autorité qui tendait à le figer. La question de l'autorité du texte invitera les chercheurs en musicologie à nourrir la dynamique multidisciplinaire par l'investigation des passerelles unissant la « composition » à l'interprétation, à l'improvisation, voire aux notions d'arrangement ou de paraphrase. Le repérage et l'analyse des nombreuses pratiques d'intertextualité musicale qui irriguent les répertoires savant et populaire, écrit et improvisé, trouveront leur raison d'être à l'intérieur de ce troisième axe.

Dans le cadre global d'une recherche sur la notion d'originalité - et donc sur la distance à l'égard des modèles reconnus et des autorités consacrées : codes littéraires communément acceptés, figures d'écrivain et d'artiste - il convient d'étudier et de confronter des textes dont l'analyse puisse mettre en évidence les différents types d'emprunts, explicites ou implicites, volontaires ou inconscients. Ces analyses comparatives sont elles-mêmes indissociables du contexte historique de production de l'œuvre, tant la notion d'originalité de l'auteur varie au fil du temps : jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle la tradition de l'imitation des modèles prévaut, tandis que le XVIII<sup>e</sup> siècle voit apparaître les premières lois sur le droit d'auteur. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la notion d'auteur, liée à celle d'originalité, s'exacerbe dans une vision prométhéenne de l'œuvre unique et originale. Le XX<sup>e</sup> siècle bouleverse ces repères avec la notion d'intertextualité et toutes les formes de stratégie de réécriture qui viennent donner un sens bien différent à la présence d'un texte dans un autre texte. La notion de plagiat qui rappelle le droit de propriété (littéraire, musicale) et plus globalement l'autorité des droits de l'auteur exige ici une réflexion précise dont les enjeux sont non seulement scientifiques mais sociétaux. Les recherches portant sur l'histoire de la traduction s'inscrivent dans le cadre plus large des transferts culturels, de la circulation et des personnes et développent le même ordre de questionnement quant à l'autorité des textes : quand, comment et pourquoi une traduction est-elle considérée comme « bonne », pourquoi fait-elle autorité et pourquoi cette autorité lui est-elle refusée à une autre époque et dans un autre contexte ?

Les recherches sur les œuvres littéraires et philosophiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et sur leur réception contemporaine et ultérieure s'ordonneront, elles aussi, autour de la question, éminemment conflictuelle à cette époque particulièrement instable, de l'autorité et des procédures et dynamiques qui assurent sa reconnaissance. Les recherches viseront d'abord à montrer comment la dynamique ascendante des Lumières promeut des modèles inédits et des autorités nouvelles : modèles de comportement, valeurs et principes éthiques qui s'ancrent d'abord sur une nouvelle conception du sujet issue de la philosophie sensualiste (Locke) dont la diffusion a joué un rôle important dans la « crise de conscience européenne » (Paul Hazard). On sait comment cette crise, dans le premier versant du XVIII<sup>e</sup> siècle, insinue le doute quant aux certitudes et aux normes traditionnelles et leur substitue volontiers la référence à la Nature. Dans le domaine du discours politique, la pensée contractuelle s'appuie elle aussi sur la notion de nature et sur les valeurs qu'on y attache (état de nature, droits naturels imprescriptibles) avant de déboucher sur la théorie de la souveraineté du peuple (J.J.Rousseau, *Le Contrat social*, 1762). Cette émergence de normes et d'autorités inédites (au premier rang desquelles se situe la figure de l'écrivain-philosophe, moniteur de la pensée, objet d'un véritable culte et promise à la panthéonisation) n'est pas sans susciter de fortes réticences voire une véritable « réaction » : c'est là l'antiphilosophie qui appelle avec constance et véhémence au respect des autorités ancestrales. Cette recherche sur les conflits d'autorité que les Lumières impliquent se donne en fait trois objectifs. Il s'agit tout d'abord de déceler les limites et ambiguïtés de la référence à la notion de nature. L'ambition classique ou cartésienne de maîtriser la nature demeure certes ; elle semble toutefois se nuancer d'une « conscience écologique » décelable dans la vague rousseauiste et dans les nombreux romans publiés à la veille de la Révolution. Certains de nos

chercheurs, d'ailleurs, étudient les manifestations actuelles de cette conscience écologique y compris dans leurs dimensions prescriptives. Il importe dès lors de comprendre comment et pourquoi, alors que se constitue et se diffuse une véritable vulgate des Lumières, la hantise de la manipulation des êtres et de l'opinion se renforce de la fin de l'Ancien Régime (Laclos, les *Liaisons dangereuses*, 1782) aux lendemains de la Révolution (La Harpe, *Du fanatisme de la langue révolutionnaire*, 1797). Il convient aussi de comprendre comment, à l'aube du XIXe siècle, l'exigence éthique d'indépendance du sujet est perçue comme un legs essentiel des Lumières : « Sapere aude, aie le courage de te servir de ta propre intelligence! Voilà donc la devise des Lumières ». (Kant, *Qu'est-ce que les Lumières?*)

Activités programmées au sein de cet axe :

Colloques internationaux : « La notion de traduction relais » ; « La première œuvre » (dans le cadre du grand PRES: Tours-Poitiers).

Cette nouvelle équipe doit être en mesure de mieux s'insérer dans les équilibres globaux de la recherche de notre établissement (aux côtés des grands centres de recherche de notre secteur et plus particulièrement des pôles structurants que sont le CESR et CITERES).

Elle doit permettre également d'inciter et de développer de grands projets (et notamment les projets ANR) répondant aux objectifs d'excellence que s'est fixés notre université.

Cette ample équipe pluridisciplinaire devrait être en mesure de contracter des engagements et des partenariats avec les grandes unités correspondantes de notre région.

### 3. Mise en œuvre

- **Le schéma de financement du projet présenté.** Le souci d'une répartition équitable des moyens financiers ne doit pas hypothéquer les dynamismes les plus prometteurs et les initiatives les plus innovantes. La gestion collégiale de l'équipe tiendra compte de ces paramètres.
- **L'adéquation des moyens humains et financiers de l'unité avec le projet.** Nous pensons disposer des ressources humaines susceptibles de mener à bien ce projet. La gouvernance que nous envisageons (1 directeur/directrice, 2 co-directeurs et 1 conseil de membres représentant chacun des trois axes), la mise en place d'une gestion toujours concertée, une politique d'information à destination interne mais aussi tournée vers l'extérieur, doivent permettre un fonctionnement dynamique et transparent garant de l'avenir.
- **La politique d'animation de l'unité.** L'équipe s'appuiera sur ses ressources humaines et financières pour conforter les synergies déjà existantes et en générer d'autres. Le développement de programmes de recherche, l'invitation régulière (liée à ces programmes) de chercheurs et d'enseignants-chercheurs venus d'autres centres, français et étrangers, l'incitation des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants, boursiers étrangers) à s'intégrer activement à l'équipe, la tenue de colloques et de journées d'études ponctuant le développement des projets, doivent permettre une dynamique d'échanges scientifiques servant à la fois à l'enrichissement interne et au rayonnement de l'Université François-Rabelais.
- **L'analyse prospective à moyen et long terme des besoins et des compétences nécessaires aux mutations scientifiques et techniques identifiées, la politique de formation.** L'analyse prospective des besoins et des compétences se fera à termes réguliers au sein du conseil de l'équipe et en tenant compte de toutes ses composantes. Pour les recrutements, nous veillerons à conforter les dynamismes les plus prometteurs tout en prenant en considération par ailleurs les exigences pédagogiques (en consultation permanente avec les chefs des départements).
- **La politique de construction de partenariats.** Nous conforterons les partenariats universitaires existants, régionaux, nationaux et internationaux, en veillant à leurs retombées pédagogiques et à leurs implications en matière de recherche et de publication.
- **La politique d'investissement et sa cohérence avec le projet scientifique de l'unité, en précisant les principales acquisitions envisagées et les éventuels cofinancements prévus.** Nous devons prévoir, dans chaque exercice budgétaire, les investissements nécessaires à la recherche des doctorants et à l'amélioration des équipements de la salle de documentation qui leur est destinée. Nous envisageons de plus l'acquisition d'un équipement de traduction simultanée indispensable aux échanges multilingues.
- **La politique de répartition des moyens, en particulier pour les unités finalisées, en fonction des objectifs fixés.** Pour favoriser les synergies, nous consacrerons trente pour cent de notre budget aux

manifestations et aux productions issues du tronc commun de notre programme scientifique (« Paradigmes de l'autorité »).

- **La capacité de l'unité à valoriser ses travaux de recherche.** L'équipe s'appuiera sur des acquis en matière de diffusion de la recherche (revues imprimées, revues en ligne, ouvrages individuels et collectifs), sur le potentiel de notre université (PUFR et service de valorisation). Elle ne se privera pas pour autant du recours aux moyens de diffusion les plus divers : revues à comité de lecture national ou international, maisons d'édition, médias.
- **Son implication en matière de diffusion de l'information scientifique et technique.** Dans le conseil de l'équipe, un enseignant chercheur se chargera plus particulièrement de diffuser régulièrement au sein de l'équipe les informations concernant la recherche nationale et internationale dans nos domaines d'études. Un site web sera créé et publiera une information régulière sur nos activités et nos productions.